

Les refus au pâturage



» Au pâturage, certaines plantes qu'on pensait pouvoir faire manger sont en fait refusées par le troupeau, à un moment donné, dans une parcelle donnée.

Souvent, ce refus sera un aliment pour plus tard ou pour d'autres animaux.

- » Quand ce refus est prévu pour être pâturé plus tard, on parle de report volontaire, pas de refus subi.
- » Quand ce refus n'est pas prévu, on constate que la végétation devient hétérogène. Il arrive qu'on décide d'intervenir dessus mécaniquement car certains refus s'étendent et font craindre des dérives de flore. Mais il peut être intéressant de faire évoluer ses techniques pour réussir à faire consommer ces plantes au troupeau.

Qu'est-ce qu'un refus ?

Qu'est-ce qu'il indique ?

Comment faire avec les refus, en fonction de ses objectifs, et en limitant les coûts et le temps de travail ?

Cette fiche vise une remise en question, en nuance, de la notion de refus au pâturage, en partant de divers constats et retours d'expériences des éleveurs du réseau Pâtur'Ajuste.

Pourquoi s'intéresser à ce thème technique ?

Dans le langage courant, en élevage, un refus c'est une partie de la végétation disponible qui n'est pas consommée par le troupeau.

On parle de refus avec des sous-entendus un peu négatifs, on suggère les difficultés qu'on a, ou qu'on va avoir avec les refus.

" Ça se salit " . " Je perds du fourrage " . " Je me fais gagner par les mauvaises herbes "
" Ça va mal repousser pour le prochain tour de pâturage "

En enrichissant cette définition et en s'autorisant à porter un regard plus positif, on peut dépasser les inconvénients des refus, et **envisager des techniques pour les valoriser ou les maîtriser** sans faire appel systématiquement à leur élimination mécanique ou autre.

Préciser la nature des refus au pâturage

En tirant profit des multiples contextes climatiques, des différentes espèces animales et de la diversité des systèmes d'élevage, il est possible de nuancer et préciser les situations auxquelles les éleveurs sont confrontés au sujet des refus au pâturage.

Les plantes non consommables ne sont pas des refus

C'est le cas du bois, ou de certaines plantes très toxiques comme le Buis, la Fougère aigle, les euphorbes, etc., qui ne sont pratiquement pas mangées par les troupeaux, quelles que soient les saisons. Il vaut mieux ne pas les considérer comme des refus, car aucune technique ni aucun troupeau ne permettront de les consommer. Attention, beaucoup de plantes sont considérées à tort comme "non-consommables", alors qu'elles le sont potentiellement (ronce, genêt, herbes grossières, etc.). On peut vérifier si ces plantes sont consommées à d'autres saisons, par d'autres lots sur la ferme, ou chez d'autres éleveurs...

" Quand tu sors tes brebis, tu ne dis pas : Elles vont manger le buis ! "

" Ce n'est pas un refus. Mais le semis de buis pourrait être un refus, car il peut être mangé avant de devenir toxique. "



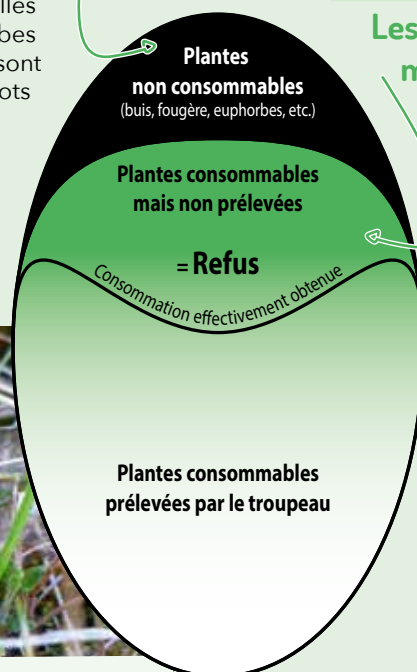
Avec un faible chargement instantané, les animaux expriment leur préférences alimentaires : des plantes un peu moins appétentes comme la ronce sont refusées.

Les refus sont consommables, mais non consommés !

Quand on arrive à faire pâturer seulement une partie des plantes consommables, il y a des refus : le niveau de prélèvement réalisé par les animaux à un moment donné ou sur une partie de la parcelle est moins important que ce qui était prévu.

" C'est un échec par rapport à un objectif initial. Je voulais faire manger : ça n'est pas réussi. Il va falloir gérer. "

" Le refus c'est moins appétent. Par exemple les canches sont beaucoup moins appétentes que les molinies. "



Les jeunes semis de buis peuvent être pâturés en mélange avec l'herbe pendant les 2 premières années.

Des refus programmés volontairement : le report sur pied

Dans ce cas le pâturage est conduit volontairement de façon à ne pas consommer une partie du fourrage disponible. Ces refus seront donnés à pâturer plus tard dans l'année ou l'année suivante. On parle alors de report sur pied car l'éleveur vise délibérément leur consommation ultérieurement.

" Le chiendent n'est pas pâturé au bon moment au printemps (trop tard). Et elles ne vont pas du tout le manger l'été. Alors que si je les repasse fin octobre, elles vont tout ratiboiser. "

" Le refus temporaire parce que c'est mangé par les vaches après. Donc il n'a aucune incidence. "



Après un pâturage incomplet de printemps certaines espèces se reportent très bien sur pied pour envisager le pâturage d'été (à gauche) ou d'hiver (à droite).

Évaluer les conséquences des refus laissés dans une parcelle

Une question d'objectif avant tout !

On constate la présence de refus. Faut-il s'inquiéter ? Faut-il les éliminer ? Comment évaluer si c'est un problème ou pas ? L'impression de subir des refus doit avant tout nous amener à nous interroger sur la réussite, ou la révision de nos objectifs. Les refus posent problème quand ils révèlent qu'on n'a pas atteint nos objectifs.

" On voulait faire manger le parc et on n'a pas réussi à le faire complètement. On sort les animaux du parc en se disant : Tiens, je vais transformer ce refus en report sur pied pour plus tard. "

Conséquences prévisibles pour l'utilisation suivante

Au printemps, la relance de la croissance peut être diminuée. Les zones non consommées dans l'herbe vont poursuivre leur maturation spontanée. Le renouvellement des feuilles ne sera pas assuré. C'est un problème si l'objectif est d'avoir une relance franche et massive de la croissance feuillue. Ce n'est pas un problème si la prochaine utilisation s'accommode de cette maturation partielle de la parcelle

Les mélanges vert/pailleux ont une réelle valeur alimentaire. L'appétence et la valeur alimentaire de cette nouvelle végétation sera forte tant qu'on conserve un équilibre entre le "fin" et le "grossier". Elle dépend également du comportement des animaux et de leur motivation à consommer ce mélange.

Conséquences prévisibles pour la végétation à long terme

Distinguer des refus qui ne font pas évoluer la végétation et ceux qui ont tendance à s'étendre. Les plantes refusées ont le temps de mettre en réserve, de grainer et les repousses sont précoces et vigoureuses... Mais leur dispersion n'est pas systématique, car on peut stabiliser la végétation par des pratiques qui vont agir sur la mortalité des jeunes semis ou limiter la reproduction végétative (rejets, stolons, marcottage...).

" Si on ne force pas les bêtes à les manger, l'année d'après, il a tendance à s'agrandir. Donc, il faut vraiment insister, si on ne veut pas mécaniser la parcelle. "

S'appuyer sur les refus pour modifier le milieu. Les refus peuvent structurer le milieu, créer des abris, augmenter la fertilité du sol, maintenir de la fraîcheur. Indirectement, ils créent une ressource alimentaire différente, décalée par rapport au reste de la parcelle. Ils apportent de la souplesse.

" Le buis c'est un outil qui garde un peu l'humidité. Et tu essayes, par l'entretien de ce buis, d'en faire un abri pour d'autres ressources. "



Sans broyage ni hersage, l'accumulation de matière organique sous les refus a créé des conditions de sol plus fertiles. Le pâturage complet actuel permet d'éviter une dérive de la végétation.

Faire propre, partout et tout le temps ?

Résister à la demande ou à son envie de "tenir propre", c'est difficile ! Il faut faire preuve d'autocritique et de pédagogie sur l'intérêt agronomique que peuvent présenter les refus et les milieux hétérogènes. Sur le fond, il est important de savoir expliquer ses objectifs agricoles et environnementaux et les difficultés que l'on cherche à dépasser en acceptant des refus dans une parcelle (éviter les rejets vigoureux ou les dégradations suite au broyage, au feu, etc.), tout en ayant en tête les d'ajustements de pratiques pour rester maître de l'évolution de la végétation.

" C'est un refus par rapport à l'animal ou c'est un refus par rapport à l'éleveur ? "



Avec une consommation partielle à l'automne, on dispose d'un mélange vert et pailleux pour la mise à l'herbe.



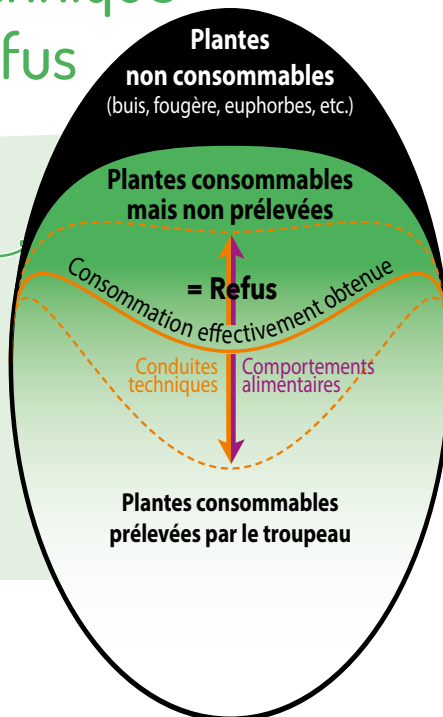
Eviter les broyages inutiles, corriger la conduite du pâturage : la clef pour une bonne valorisation du fourrage et une diminution des coûts d'exploitation.

Enrichir sa conduite technique pour ne pas subir les refus

Si les refus sont problématiques, comment moins en subir les effets ?

À chaque fois qu'on voit des refus, on peut actionner différentes pratiques pour mieux faire correspondre le disponible et le prélevé. L'enrichissement de la conduite technique permet d'inventer de nombreuses solutions, car le refus n'est pas déterminé par les plantes, c'est l'usage des plantes qui crée des refus !

" Ce n'est pas un refus uniquement lié à une végétation, mais bien à une interaction avec les animaux. "



• Augmenter le chargement instantané.

La densité d'animaux à l'hectare influe très fortement sur l'expression des préférences alimentaires. Les faibles chargements permettent d'obtenir une consommation en peau de léopard. Les forts chargements permettent d'obtenir une consommation très homogène.

• Cibler un stade auquel les plantes refusées sont plus appétentes en mélange avec les autres.

Retarder l'utilisation peut permettre de faire consommer certaines plantes qui redeviennent appétentes lorsque l'herbe est moins verte. A l'inverse, avancer l'utilisation peut permettre de faire consommer les stades jeunes pour les plantes précoces ou qui sont riches en toxines.

• Modifier le critère de sortie de parc.

Les troupeaux ont souvent tendance à réclamer un changement de parc de plus en plus tôt. Si l'éleveur ne résiste pas un peu, il devient impossible de finir un parc comme on le souhaite. Il peut donc être important de reprendre la main en "négociant" de façon ferme avec le troupeau le niveau de prélèvement.

• Repositionner la pierre à sel, le point d'eau...

L'eau et le sel constituent des points de focalisation important, autour desquels la hiérarchie sociale du troupeau s'exprime. Ils génèrent donc des comportements alimentaires particuliers. On peut obtenir des prélèvements très forts sur les broussailles par exemple en plaçant une pierre à sel dans un massif dense.

• Jouer sur la nature des aliments et le moment de distribution.

Il y a toujours des interactions très fortes entre ce qui est distribué (foin, concentré, céréales) et ce que le troupeau va prélever au pâturage. Pour limiter certains refus, on peut ajuster la quantité distribuée, privilégier des apports azotés pour inciter à consommer des plantes fibreuses, ou changer l'heure de distribution (avant ou après la pâture).

• Changer le périmètre du parc pour motiver les animaux à valoriser la diversité.

Les ruminants ont une tendance naturelle à associer des plantes très variées (équilibre azote/fibre, grosses et petites bouchées, automédication par les plantes, diversification des minéraux, etc.). En redéfinissant le contour d'un parc, ou l'ordre dans un circuit de garde, on peut faire consommer une plante qui était refusée auparavant.

Des ressources pour aller plus loin

Cette fiche fait partie de la collection d'outils techniques éditée par le réseau Pâtur'Ajuste mettant en valeur le savoir-faire des éleveurs autour de la valorisation des prairies naturelles et des parcours dans les systèmes d'élevage.

Liste des autres fiches

- Comprendre et piloter les préférences alimentaires au pâturage
- Comprendre et utiliser le report sur pied des végétations
- Savoir clarifier ses objectifs
- Concevoir la conduite technique à l'échelle parcellaire
- Réussir sa mise en herbe
- Bagages génétiques et apprentissages
- Les refus au pâturage

Pour en savoir plus : www.paturajuste.fr

Faites part de votre expérience...

Vous pouvez contribuer à cette fiche en ajustant certaines pratiques chez vous. Ne négligez pas l'intérêt de faire un suivi des moyens mis en œuvre et des résultats, et de transmettre votre expérience au réseau à l'adresse : contact@paturajuste.fr

Pour découvrir des retours d'expérience d'éleveurs :

Rendez-vous sur notre site, rubrique "Parlons technique"



Rédaction et mise en page financées par :

Le projet "Préserver la biodiversité des Milieux Herbacés Ouverts en développant et en diffusant l'approche Pâtur'Ajuste" est cofinancé par l'Union Européenne, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, et par Scopela. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.



Rédaction : SCOPELA, avec la contribution des éleveurs ayant participé à l'atelier du 3 nov. 2016.



En partenariat avec  INRA
SCIENCE & IMPACT
Édition : mise à jour en avril 2017 par SCOPELA,
73340 Bellecombe en Bauges
c.agreil@scopela.fr
paturajuste.fr